



Document d'orientation / de référence

SANTE EN ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

No du DO : SSEJ-D397/052020

Responsable : PPSP – Médecin chef-fe de service Pratiques ; Chef-fe de service Opérations

Public cible : Accueillant-e-s familal-e-s de jour

Personnel(s) de référence PPSP : Médecin répondant pour la Petite enfance ; Infirmier-ère-s de la petite enfance

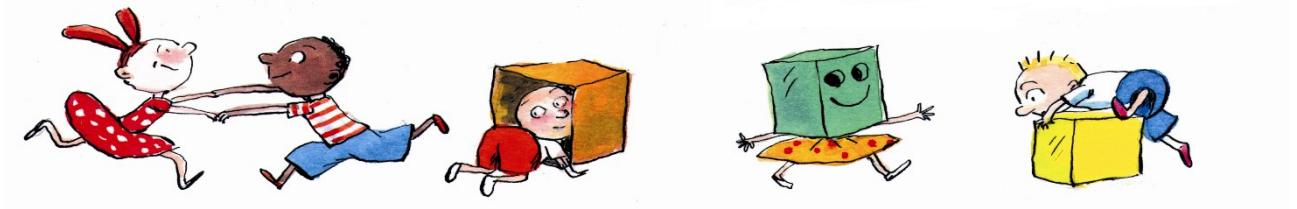
Rattaché à la procédure (ou macro processus) : E07 : participer à la veille des maladies transmissibles, prévenir et gérer les épidémies ; E10 : accompagner un élève avec un besoin de santé spécifique ; O02 : proposer des actions d'éducation et de formation à la santé

Date de validation : 2018, mise à jour mai 2020

Objectif(s) :

Mettre à disposition des AFJ des informations de base et des conseils pratiques sur la santé des enfants, afin qu'ils/elles soient mieux outillés pour prévenir maladies et accidents et répondre aux besoins des enfants accueillis.

DOSSIER DE REFERENCE POUR LA SANTE EN ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR



Service de santé de l'enfance et de la jeunesse

Révision, mai 2020

Introduction

Ce document s'adresse aux accueillantes familiales.

Il vise à leur transmettre des informations de base et des outils pratiques sur quelques thèmes prioritaires pour la santé des enfants, tels que la prévention des maladies transmissibles et des accidents, la réponse aux besoins quotidiens de l'enfant ainsi que les soins en cas de maladie.

Ce document se trouve sur le lien suivant : <https://www.ge.ch/devenir-accueillante-familiale-jour>.

Pour tout renseignement complémentaire : tél. 022 546 41 00

TABLE DES MATIERES

LA SANTE AU QUOTIDIEN	5
La santé de l'accueillante et de sa famille	5
Vaccinations	5
Prévenir la contagion	5
La propreté, hygiène de base	6
Se laver les mains avec de l'eau et du savon	7
Le sommeil du bébé	8
Les pleurs du bébé	9
Le lait maternel	10
Le lait en poudre pour bébé	10
Le biberon	10
Introduction des aliments	11
Le change	13
Les dents	14
Le mouvement	14
Bien utiliser les écrans	18
Prévention des accidents	19
Protection solaire	19
QUAND L'ENFANT EST MALADE OU BLESSE	20
Problèmes courants et urgences	19
Pharmacie de ménage	22
Trousse de sortie	22
Administration de médicaments	24
Fiche des médicaments à administrer	25
Eviction en cas de maladie contagieuse	26
LIENS INTERNET	26

LA SANTE AU QUOTIDIEN

La santé de l'accueillante et de sa famille

L'accueillante et sa famille doivent être en bonne santé pour accueillir des enfants.

Une visite médicale est exigée pour l'obtention de l'autorisation d'accueillir des enfants.

Vaccinations

L'accueillante et sa famille peuvent transmettre des maladies infectieuses pouvant avoir des conséquences graves pour les jeunes enfants.

Certaines de ces maladies peuvent être prévenues par des vaccins qui sont recommandés en Suisse pour tous les membres de la famille de l'accueillante familiale :

- Rougeole-oreillons-rubéole (2 doses)
- Coqueluche : vaccination de base pour les enfants (dès 2019: à 2,4 et 12 mois, puis entre 4 et 7 ans et entre 11et 15 ans) et un rappel tous les 10 ans pour les adultes en contact avec des bébés de moins de 6 mois.
- Grippe : vaccination annuelle.

En cas de non vaccination, porter un masque en cas de symptômes en période d'épidémie de grippe.

Faites contrôler votre carnet de vaccination et ceux des membres de votre famille par votre médecin qui vous conseillera.

Pour en savoir plus : www.sevacciner.ch

Prévenir la contagion

Le lavage des mains permet de limiter la transmission d'un grand nombre d'infections.

En cas de fièvre avec toux ou diarrhées, l'accueillante ou le membre de sa famille concerné ne doit pas être en contact avec les enfants.

Si une personne vivant dans votre foyer a été en contact avec un cas de rougeole ou de coqueluche, s'assurer qu'elle soit bien vaccinée contre ces maladies. Dans le cas contraire, ou en cas de grossesse, contacter la coordinatrice de la structure ou le Service de santé de l'enfance et de la jeunesse.

La propreté, hygiène de base

Les microbes se transmettent par l'air, les mains, les objets et les surfaces.

Il est important d'avoir les mains et du matériel PROPRES.

- Lavage régulier des mains des adultes et des enfants avec de l'eau et du savon :
Surtout après toilettes, change, mouchage, avant des soins ou la préparation et la prise de nourriture.
- Nettoyage avec un produit de nettoyage (= détergent usuel) :
Après chaque usage : surfaces de cuisine, tables, vaisselle, biberons, jouets portés à la bouche, table à langer, pots.

Les sucettes sont lavées également après chaque usage et désinfectées 1x/jour par ébullition 3 minutes. Dès 12 mois, un lavage quotidien à l'eau et au savon suffit.

Une fois par jour ou si salis : lavette, toilettes, lavabo, carrelage du coin à manger, chaise haute, linges pour les mains.

Deux fois par semaine ou si souillés : bavettes.

Une fois par semaine : jouets qui ne sont pas portés à la bouche.

Deux fois par mois : draps.

En cas de diarrhées, de rhume ou de toux :

Attachez une attention particulière au lavage de vos mains et de celles des enfants.

Lavez la vaisselle, les jouets en plastique et les peluches à 60° dans le lave-vaisselle ou le lave-linge.

Se laver les mains avec de l'eau et du savon



Mouiller les mains



Savonner



...entre les doigts



...les pouces



...rincer



...et sécher.

Pour en savoir plus :

<https://youtu.be/FRi2FTEuY9g>

Le sommeil du bébé

Pendant les premiers mois de vie, le bébé fait au moins 2 siestes par jour. Vers un an, il n'en fait plus qu'une qui dure entre 1 et 2 heures.

Pour dormir le bébé doit **toujours être couché sur le dos** pour prévenir la mort subite du nourrisson.

Si les parents donnent une autre indication, en discuter avec la coordinatrice et demander l'avis du pédiatre.



La chambre est à 18°C, il dort sur un matelas ferme, dans une gigoteuse ou habillé, sans duvet ou oreiller, sans tour de lit.

Dès qu'il commence à se retourner seul, on le laisse dans la position qu'il prend.

Lorsqu'il est **éveillé**, il est important de le mettre dans diverses positions, le porter, le mettre à plat ventre, afin qu'il puisse se renforcer, explorer son environnement et que sa tête ne s'aplatisse pas.



Les pleurs du bébé

Les pleurs sont une manière pour le bébé d'exprimer un inconfort.

Il peut avoir faim ou soif, avoir besoin d'être changé, avoir trop chaud, avoir sommeil ou besoin d'être rassuré besoin de calme, ou encore avoir mal quelque part ...

Dans tous les cas ces pleurs méritent une réponse, qui sera chaque fois adaptée à ce que vous aurez compris qu'ils signifient.

Parfois l'enfant ne se calme pas malgré tout, et il peut arriver que cela génère de l'impatience chez l'accueillante. Dans tous les cas, il ne faut jamais secouer un bébé. Il vaut mieux le laisser un moment dans son lit au calme et le reprendre quand l'accueillante se sent plus détendue.

Pour en savoir plus :

<https://www.cms-vaud.ch/app/uploads/2022/02/Syndrome-du-bebe-secoue-avant-un-an.pdf>

Le lait maternel

Pendant les 4-6 premiers mois, l'allaitement maternel exclusif est la meilleure nourriture pour le bébé si les parents le souhaitent, puis en complément de l'alimentation diversifiée.

Il est possible que la mère apporte son lait dans des biberons pour la journée.

Le lait maternel doit être conservé et transporté dans un récipient étiqueté au nom de l'enfant; il ne doit être donné qu'à l'enfant qui en est le destinataire.

Le lait réfrigéré doit être transporté dans une glacière durant le trajet de la maison jusqu'au lieu d'accueil.

Durées maximales de conservation du lait maternel

- A température ambiante pour le lait fraîchement tiré: 4 à 6 heures
- Au frigo (0 à 4 °C) : 5 à 8 jours
- Au congélateur (-20°C) : 6 à 12 mois

Décongélation

- Une fois le lait sorti du congélateur, le placer sous l'eau froide, puis progressivement plus chaude, jusqu'à température du corps.
- Ne pas décongeler le lait au micro-onde, cela pourrait provoquer des brûlures au bébé et supprimer certaines propriétés du lait.
- Le lait décongelé ne doit jamais être recongelé.
- Si le lait décongelé n'est plus homogène, le mélanger doucement.
- Le lait décongelé peut être conservé 24 heures au frigo.

Le lait en poudre pour bébé

Si le bébé reçoit un lait en poudre, il faut bien respecter les indications données sur l'emballage.

L'eau froide du robinet est tout à fait adaptée pour préparer les biberons.

Le lait artificiel, une fois mélangé avec l'eau, devrait être utilisé au plus vite.

Avec de bonnes conditions d'hygiène, il peut être conservé au frigo pendant 24 heures.

Le biberon

Le contenu de tout biberon entamé (= porté à la bouche) doit être jeté s'il n'est pas bu par l'enfant dans l'heure qui suit.

Le biberon, sa bague et la tétine sont lavés au lave-vaisselle à 60°C, ou sinon rincés, nettoyés avec un goupillon avec de l'eau chaude et du liquide-vaisselle, puis rincés.

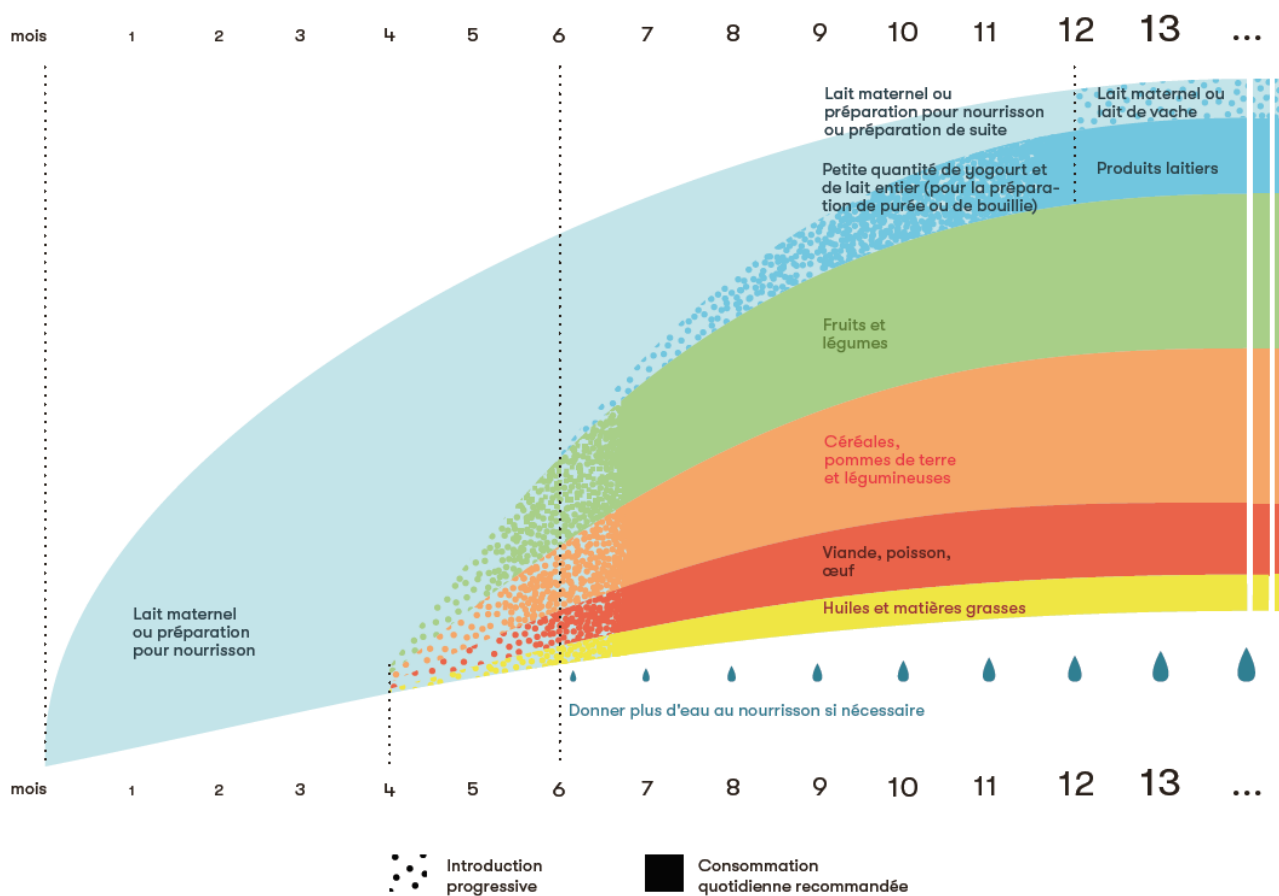
Introduction des aliments

Entre 5 et 7 mois, les autres aliments sont introduits par petites doses et progressivement, selon les recommandations du pédiatre, en vérifiant que l'enfant les supporte bien.

Le lait de vache est introduit dès 12 mois, choisir du lait entier.

A tout âge, il est important que l'enfant reçoive une alimentation variée à base de produits frais : produits laitiers, fruits et légumes, pain, riz, pâtes, viande, poissons, œufs.

Diversification de l'alimentation du nourrisson



© Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires, Société Suisse de Nutrition SSN, Société Suisse de Pédiatrie SSP, 2018

Quand l'enfant bouge, s'il a soif... il boit de l'**EAU**,
seule boisson indispensable



Et pour le petit creux du goûter ...

... Un fruit, du pain, ou un yogourt



Pour en savoir plus :

[http://www.sge-ssn.ch/media/Feuille d info alimentation du nourrisson 2017.pdf](http://www.sge-ssn.ch/media/Feuille_d_info_alimentation_du_nourrisson_2017.pdf)

<https://bonappetitespetits.ch/>

[Initiatives relatives à l'alimentation et à l'activité physique des enfants et des adolescents | GFCH \(promotionsante.ch\)](#)

Le change

Pour changer un enfant, il faut avoir de l'eau à proximité, un espace sécurisé et propre et procéder selon les étapes suivantes :



1. Laver vos mains



2. Rassembler le matériel nécessaire



3. Placer l'enfant sur un endroit stable et propre.
Garder une main sur l'enfant pour éviter une chute.



4. Replier la couche sous le siège.
Nettoyer à l'eau et au savon avec un gant de toilette ou une lingette.
Rincer et sécher



5. Jeter la couche dans un sac plastique



6. Laver vos mains ET celles du bébé s'il a touché ses parties génitales

Les dents

Les premières dents apparaissent en général entre 2 et 6 mois.

Pour soulager les poussées dentaires qui font mal, vous pouvez le soulager masser la gencive de l'enfant et lui donner un anneau à mordiller.

Pour protéger les dents de lait de la carie

Dès l'apparition des premières dents, bien les brosser après chaque repas avec une petite brosse et du dentifrice adapté à l'âge de l'enfant.



Eviter le sucre entre les repas.

Favoriser des goûters de fruits, légumes, fromage, yogourt, pain.

Pas de biberon de sirop, de lait ou d'eau pour s'endormir.

Pas de sucette enrobée de miel.

Pour en savoir plus :

<https://www.sso.ch/fr/patients/affections-dentaires.html>

<https://www.ge.ch/depistage-soins-dentaires-enfants-jeunes>

<https://www.sso.ch/fr/shop/pour-des-dents-de-lait-saines-0>

Le mouvement

Les jeunes enfants ont naturellement besoin de bouger, de jouer, d'avoir des activités de plein air pour préserver leur santé et se développer harmonieusement. Dès le plus jeune âge, il est nécessaire d'offrir aux enfants la possibilité de participer avec plaisir à des activités motrices au moins 180 minutes par jour et de minimiser les activités sédentaires. Il est conseillé de réduire au maximum le temps passé dans le transat, la poussette, le maxi-cosi et de ne pas exposer les enfants aux écrans avant 3 ans. Par ailleurs, le youpala est fortement déconseillé.

En bougeant, le bébé développe sa motricité, son intelligence et s'épanouit sur le plan affectif. Il a besoin de se sentir en sécurité et en confiance pour avoir envie d'explorer le monde.

- ✓ Il est important de le prendre dans les bras, de jouer avec lui, de le valoriser par le regard et la parole.



C'est au sol que le bébé prépare la marche et son développement moteur. Il faut lui laisser le temps de découvrir ses mouvements par lui-même, à son rythme, pour développer sa confiance en soi et son autonomie.

- ✓ Au sol, il perçoit son corps et ses limites par le contact avec son environnement.



Au sol, il explore par lui-même les retournements et les déplacements sur le ventre et à 4 pattes.



Le bébé a besoin d'être actif, de toucher, regarder, manipuler des objets de textures différentes pour découvrir son environnement. Il a aussi besoin de grimper, monter et s'appuyer sur des objets de différentes hauteurs.



- ✓ Le bébé doit apprendre à s'asseoir et se mettre debout seul.
- ✓ Des habits confortables et amples facilitent une liberté de mouvement.
- ✓ Quand on porte le bébé, il est important de le soutenir sous le bassin pour favoriser une bonne posture.



- ✓ Laisser le bébé pieds nus pour certaines activités, lui permet de mieux développer sa musculature, ses sens, sa posture et son équilibre.

Pour les enfants plus grands, il est important de proposer des jeux actifs, seuls ou en groupe, à plus ou moins forte dépense d'énergie et dans des lieux variés.

- ✓ Exploiter les activités à l'intérieur avec du matériel simple: se cacher, enjamber, contourner, monter et descendre les escaliers.



- ✓ Exploiter les activités à l'extérieur par tous les temps : courir, sauter, se balancer, glisser, jouer à s'attraper, pousser, tirer ou lancer.



- ✓ Partager avec les enfants des activités à forte dépense d'énergie et des jeux plus calmes, s'amuser, se détendre, jouer ensemble.



- ✓ Développer la perception du corps et la confiance en soi : chatouiller, masser, encourager l'enfant à être autonome.



- ✓ Favoriser les relations entre les enfants et les jeux adaptés avec du matériel peu coûteux ou de récupération pour imiter, créer, collaborer.



Pour en savoir plus :

Lignes directrices de l'OMS sur l'activité physique, les comportements sédentaires et le sommeil de l'enfant de moins de cinq ans : <https://www.who.int/fr/news-room/detail/24-04-2019-to-grow-up-healthy-children-need-to-sit-less-and-play-more>

Activité physique et santé du nourrisson, du tout-petit et de l'enfant d'âge préscolaire : <https://www.hepa.ch/fr/bewegungsempfehlungen.html#ui-collapse-519>

Informations sur le rôle du mouvement dans le développement du tout petit (vidéo, conseils pédagogiques, dépliant) : <https://www.ge.ch/document/bebe-aime-bouger>

Recommandations et idées d'activités (inscrire "mouvement" dans la recherche : vidéos, dépliant) : <https://www.migesplus.ch/fr/>

Développement de l'enfant et idées d'activités (dépliants à télécharger en 8 langues, vidéos) : <https://www.paprica.ch/>

Jeux et développement de l'enfant (vidéos, livres, articles) / Enfants et écrans (vidéos, affiches, livres) : <http://www.yapaka.be/thematique>

Développement de l'enfant et idées de jeux par âge : https://naitreetgrandir.com/fr/etape/1_3_ans/jeux/

Des vidéos (en 13 langues) et propositions d'activités pour les 0-4 ans : www.kinder-4.ch/fr/

Bien utiliser les écrans

Les écrans font partie de notre vie quotidienne mais il est important de comprendre ses effets sur le développement des enfants et de connaître les recommandations pour un usage adéquat.

Lorsque les enfants passent beaucoup de temps devant les écrans, c'est au détriment des jeux et des activités de mouvement qu'ils peuvent faire seuls ou en interaction avec les autres. Cela peut avoir des effets négatifs sur leur développement, par exemple :

- un retard dans les apprentissages, le langage.
- un manque d'aisance dans les mouvements, de la maladresse
- du surpoids lié au manque de mouvement et au grignotage fréquent d'aliments gras et/ou sucrés devant les écrans.
- des difficultés d'endormissement et un sommeil de moins bonne qualité
- des problèmes visuels, une augmentation de la myopie
- des difficultés de concentration, de mémorisation.

Par conséquent, selon les recommandations de l'OMS, il faut éviter de placer les enfants de moins de 2 ans devant la télévision ou d'autres écrans (Smartphone, tablette). Entre 2 et 5 ans, les enfants peuvent les utiliser mais au maximum une heure par jour et si possible accompagnés d'un adulte qui choisit des programmes ou des films adaptés à leur âge pour les protéger d'images choquantes ou violentes, mais aussi pour échanger et expliquer ce qui a été vu.

Il faut également veiller à sa propre utilisation des écrans car les enfants grandissent aussi en imitant l'adulte qui est avec lui.

Par ailleurs, la télévision allumée nuit aux apprentissages de l'enfant, même s'il ne la regarde pas.

Pour bien grandir et rester en bonne santé, les jeunes enfants ont besoin de jouer, de bouger (à l'intérieur et à l'extérieur) et de faire diverses activités sensorielles qui stimulent leurs sens : la vision, l'audition, le toucher, l'odorat. Le jeu favorise un apprentissage actif que les écrans n'offrent pas ou beaucoup moins.

Il est également important qu'ils aient des contacts sociaux, en réel, avec d'autres enfants ou des adultes pour apprendre à communiquer, d'abord sans le langage par les mimiques et les gestes, puis avec le langage.

Ces multiples expériences permettent ainsi aux enfants de faire de nombreux apprentissages.

Pour en savoir plus :

<https://www.who.int/fr/news-room/detail/24-04-2019-to-grow-up-healthy-children-need-to-sit-less-and-play-more>

<http://www.yapaka.be/ecrans>

<https://www.3-6-9-12.org/>

Prévention des accidents

Il est important de prévenir les situations de risque d'accident qui correspondent à l'âge de l'enfant, par exemple :

Le bébé ne doit pas être seul sur la table à langer ou dans son bain (risque de chute ou de noyade).

Le biberon ne doit pas être réchauffé au micro-onde (risque de brûlure).

Les chaînettes autour du cou ou colliers d'ambre sont à éviter (risque de suffocation).

Il ne doit pas y avoir de produits dangereux, de plantes toxiques, ni de petits objets ou de prises électriques à sa portée (risque d'intoxication, d'étouffement, d'électrocution).

Les fenêtres, les balcons et les escaliers doivent être sécurisés (risque de chute).

Pour en savoir plus :

Aide-mémoire de prévention des accidents domestiques

http://www.pipades.ch/wp-content/uploads/2009/03/fr_w.pdf

Bureau de prévention des accidents

<http://www.bpa.ch/>

Information et conseil sur les produits et plantes toxiques

http://toxinfo.ch/im_notfall_145_fr/

Protection solaire

Avant 2 ans, éviter l'exposition au soleil.

Après 2 ans, éviter le soleil entre 11 et 15h, protéger l'enfant : chapeau, lunettes de soleil T-shirt et crème solaire, écran total ou indice élevé.

Pour en savoir plus :

<https://www.migesplus.ch/fr/publications/comment-protoger-mon-enfant-du-soleil>

QUAND L'ENFANT EST MALADE OU BLESSE

Tout signe de maladie doit être signalé et décrit aux parents, seul un médecin peut poser un diagnostic.

Problèmes courants

Fièvre : prendre la température rectale. Si plus de 38,5° :

Découvrir l'enfant, lui donner à boire.

Si l'enfant a moins de 3 mois ou présente d'autres signes inquiétants (enfant inerte, respiration difficile, forte douleur, pleurs intenses), appeler les parents pour qu'ils consultent rapidement.

Toux, rhume :

Moucher les enfants et leur apprendre à se moucher avec aide puis seuls dès que possible.

Sérum physiologique.

En cas de respiration difficile, appeler les parents pour qu'ils consultent rapidement.

Diarrhées et /ou vomissements à répétition :

Donner à boire par petites quantités.

S'il s'agit d'un bébé de moins de 3 mois, ou qu'il y a des diarrhées et/ou vomissements à répétition ou avec du sang: appeler les parents pour qu'ils consultent rapidement.

Douleurs (oreilles, gorge, ventre), éruptions cutanées, ... :

Demander aux parents de consulter.

Petites blessures :

Contusions, bleus, bosses : appliquer un cataplasme froid entouré d'un tissu. A ne pas mettre sur les yeux.

Eraflures peu profondes : laver à l'eau et savon, désinfecter.

Plaies plus profondes : laver à l'eau, désinfecter, comprimer si saignement, et appeler les parents.

Dents blessées ou cassées : faire une déclaration d'accident et conserver le bout dent dans l'humidité (sérum physiologique ou eau).

Avertir les parents pour prévoir une consultation dentaire.

Saignement de nez : comprimer la narine.

Attention : Toujours mettre des gants en cas de saignement !

Urgences

Malaise, difficultés respiratoires, convulsion, saignement important, accident grave...

Se référer au document du cours de premiers secours et appeler le **144**.

Numéros utiles si les parents ne sont pas joignables

Urgences santé	144
Intoxication	145
Urgences Hôpital des Enfants	022 372 45 55

Pour en savoir plus :

Fiches "Mon enfant est malade" de l'Hôpital des Enfants, HUG que l'on trouve sur le lien : <http://www.monenfantestmalade.ch/>, ou sur l'application pour Smartphone : Infokids



La brochure "Que faire quand votre enfant est malade? Vincent, Sophie et les autres :

<https://www.migesplus.ch/fr/publications/vincent-sophie-et-les-autres-conseils-aux-parents-denfants-malades>

Existe en allemand, italien, anglais, espagnol, portugais, albanais, arabe, tigrinya et turc.

Poux :

<https://www.ge.ch/comment-savoir-que-faire-si-mon-enfant-poux>

Punaises de lit :

<https://www.ge.ch/punaises-lit>

Pharmacie de ménage pour garde de jeunes enfants

Thermomètre digital	Fièvre
Ciseaux (réservé à cet usage)	Pansements
Pincette	Echarde - corps étrangers
Gants à usage unique en vinyle	Saignements, diarrhées
Parapic® ¹	Piqûres d'insectes
Cataplasme froid (au congélateur)	Contusions - hématomes - entorses
Compresse stériles 5x5 / 7,5x10 (en boîte ou en sachet de 3)	Pansements
Compresse non adhérentes.....	Pansements
Sparadrap non allergisant de papier adhésif (Micropore®, Mefix®)	Pansements
Dermaplast®	Pansements
Bandes de gaze et élastique	Maintien - pansements
Coton ou compresse hémostatiques (Stop hém®) ²	Saignements de nez persistants
Merfen aqueux (spray ou liquide)	Désinfection plaies
Alcool à 70° (médicinal)	Désinfection matériel
Bepanthène plus® ou Vita Hexin®	Ecorchures – égratignures
Ben-U-Ron® ou Dafalgan® (suppositoire ou sirop, selon avis médical et dosage en fonction du poids de l'enfant)	Fièvre - douleur
Sérum physiologique en unidoses	Lavage nez- peau – yeux
Infusion (camomille, fenouil, tilleul)	Nausées – fièvre
Masques chirurgicaux pour état grippal (sans fièvre) en période d'épidémie de grippe.	

A tenir hors de la portée des enfants dans une pharmacie fermée à clef au sec.

Vérifier régulièrement le contenu de la pharmacie et la date de péremption des produits.

1. Ne pas appliquer sur des lésions ouvertes, ni sur le visage.

2. Mode d'administration dans l'emballage.

Trousse de sortie

Une pochette contenant :

Crème solaire écran total ou indice élevé (amenée par les parents)	Protection soleil
Compresse non adhérentes	Pansements
Compresse stériles	Pansements
Assortiment de pansements prédécoupés	Pansements
Merfen spray	Désinfection
Bandes de gaze élastique	Pansements
Drapeau triangulaire	Bras en écharpe
Cataplasme froid à réaction chimique	Contusions
Parapic®	Piqûres d'insectes
Gants en vinyle	Présence de sang
Mouchoirs en papier / serviette hygiénique	Saignements – pansement compressif
Désinfectant pour les mains	Avant soins à l'enfant
Sachet poubelle	

Administration de médicaments

Tous les traitements sont du ressort et de la responsabilité des parents.

Si un traitement doit être administré par l'accueillante, elle doit pouvoir le faire avec toutes les règles de sécurité :

1. Demander aux parents :
 - quelle est la maladie
 - à quoi être attentif (fièvre, toux, diarrhée, vomissement ...)

2. Vérifier s'il y a une prescription médicale. Dans ce cas ainsi que pour les médicaments en vente libre, demander aux parents de remplir et signer une fiche d'administration de médicaments.

Ne modifier sous aucun prétexte la posologie prescrite par le médecin ou demandée par les parents.

3. Vérifier l'étiquette sur l'emballage du médicament :
 - nom et prénom de l'enfant
 - dose et fréquence d'administration
 - date du début et de fin du traitement

4. Vérifier la date de péremption

5. Assurez-vous de pouvoir contacter les parents si besoin

6. Conservez les médicaments étiquetés au nom de l'enfant hors de portée et au frais si indiqué sur l'emballage

Ceci concerne tous les médicaments, y compris l'homéopathie et les soins par des plantes (phytothérapie).

S'il s'agit d'un traitement demandant une administration particulière (injection, aérosol...), demandez une démonstration par les parents et au besoin de pouvoir les accompagner à la consultation chez le pédiatre pour cette démonstration.

En cas de doute, l'accueillante peut appeler la coordinatrice ou si elle est indépendante, le Service de santé de l'enfance et de la jeunesse.

NE DONNER AUCUN MEDICAMENT SANS AUTORISATION DES PARENTS.

Fiche des médicaments à administrer

! Remplir une fiche pour chaque maladie nécessitant un traitement

Nom de l'enfant : _____

Date de début du traitement : _____

Médecin consulté : _____

Date de fin du traitement : _____

Nom du médicament	Doses à donner dans la journée	Heure de chaque dose	Cocher quand l'enfant a reçu le médicament (J = jour)										
			J1 date	J2 date	J3 date	J4 date	J5 date	J6 date	J7 date	J8 date	J9 date	J10 date	

Etre attentif à : _____

Parents joignables au n° de tél :

Date et signature des parents :

Eviction en cas de maladie contagieuse

Demander aux parents de vous informer si leur enfant a de la fièvre, ou d'autres symptômes : toux, diarrhées, vomissements, éruption cutanée,...

L'enfant devra être vu par son pédiatre si la fièvre persiste plus de 3 jours, est associée à un mauvais état général, s'il a de la peine à respirer, des diarrhées ou des vomissements répétés, une éruption cutanée ou si l'enfant a moins de trois mois.

Demander le diagnostic si le pédiatre a été consulté.

1. L'enfant devra rester à son domicile en cas de :

- rougeole
- coqueluche, si l'AFJ garde en même temps que l'enfant malade des enfants de moins de 6 mois
- hépatite A
- tuberculose
- impétigo

Appeler sans délai le SSEJ (tél. 022 546 41 00) pour prendre connaissance de la durée de l'éviction et les mesures préventives à prendre.

2. L'enfant pourra revenir dès que le traitement est commencé en cas de :

- poux
- teigne*
- gale*

***Appeler le SSEJ pour connaître les mesures à prendre pour les enfants et les adultes vivant dans votre foyer.**

3. L'enfant pourra être accueilli pour toutes les autres maladies en fonction de votre disponibilité à prendre soin de lui.

En cas de doute, vous pouvez appeler le Service de santé de l'enfance et de la jeunesse.

Dans tous les cas, le lavage régulier des mains des adultes et des enfants est nécessaire : avant la préparation et la consommation des repas, après le mouchage, le change, les toilettes, la prise de température, les autres soins,...

Avertir les parents des autres enfants en cas de maladie contagieuse chez un enfant ou une accueillante.

LIENS INTERNET

Etapes de la vie :

<http://www.soinsdenosenfants.cps.ca/>

<https://www.inspq.gc.ca/mieux-vivre>

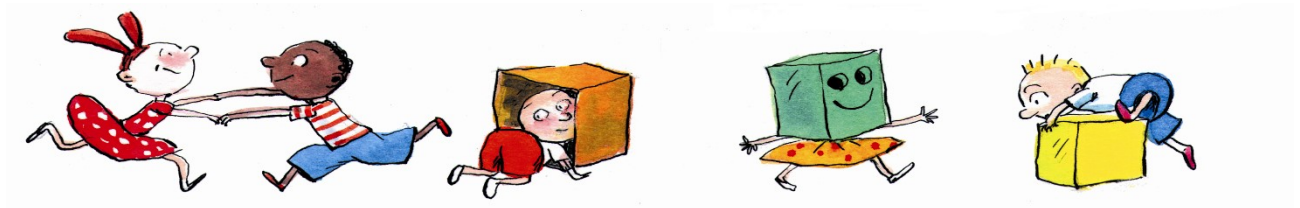
<http://naitreetgrandir.com/fr/>

<http://www.projuventute.ch/Messages-aux-parents.18.0.html?&L=1>

<https://www.migesplus.ch/fr/sujets>

Les petits "trucs" de l'éducation :

<http://www.reiso.org/IMG/pdf/CampagneEduquer.pdf>



Photos : Louis, Léo et leur maman, Amandine, sa sœur et son papa

Dessins : A. Wilsdorf

REMERCIEMENTS

Elaboration du document, septembre 2016:

Catherine Freudweiler

Dre Nicole Pellaud

Dre Claire-Anne Wyler Lazarevic

Révision novembre 2017:

Catherine Freudweiler

Dre Nicole Pellaud

Dre Claire-Anne Wyler Lazarevic

Révision, novembre 2018:

Catherine Freudweiler

Pascal Freydier

Dre Claire Anne Wyler Lazarevic

Révision, mai 2020 :

Séverine Emery-Martin

Dre Sharon Ratnam

Anne Juillard Rossier

Robert Trummer

Groupe écrans PE: FBR, DTA, AMA